

**Arrêté n°2022-03-11-10 portant résultat des élections à la Commission d'expertise
scientifique - Section 16
Collège A
Scrutin du 10 mars 2022
Proclamation des résultats**

La Présidente de l'Université de Poitiers

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020,
portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
Vu l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques,
Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
Vu l'arrêté électoral n°2022-01-27-10 du 27 janvier 2022 portant élection de la Commission d'expertise scientifique - Section 16 ;
Vu l'arrêté de recevabilité des listes n°2022-03-04-10 du 04 mars 2022 ;
Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 11 mars 2022 .

ARRÊTE

Article 1er : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	10
Nombre d'électeur(ice)s inscrit(e)s	12
Nombre de votant(e)s	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	8

Répartition des sièges

Listes	Nb de voix	%	Voix / quot	Sièges 1ers	Restes	Sièges suppl.	Total Sièges
LISTE COMMUNE CES 16e Section	8	100,0%	10,00	10	0,00		10
Total	8						10
Sièges pourvus				10		0	
Sièges restant à pourvoir	0			0		0	
Quotient électoral	0,80						

Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :

Proposition d'attribution des sièges à :

Listes	Titulaires
LISTE COMMUNE CES 16e Section	SANDRINE GIL
LISTE COMMUNE CES 16e Section	NICOLAS VIBERT
LISTE COMMUNE CES 16e Section	VIRGINIE LAVAL
LISTE COMMUNE CES 16e Section	FRANCOIS RIGALLEAU
LISTE COMMUNE CES 16e Section	ALAIN DUCOUSO-LACAZE
LISTE COMMUNE CES 16e Section	ARMAND CHATARD
LISTE COMMUNE CES 16e Section	JEAN-FRANCOIS ROUET
LISTE COMMUNE CES 16e Section	THIERRY OLIVE
LISTE COMMUNE CES 16e Section	CEDRIC BOUQUET
LISTE COMMUNE CES 16e Section	ERIC LAMBERT

Article 3 : Proclamation – Election :

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élue(s) le(s) candidate(s) désignée(s) à l'article 2.

Article 4 : Affichage – Publication :

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'UFR Sciences humaines et arts et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.


P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI

Fait à Poitiers, le vendredi 11 mars 2022

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL